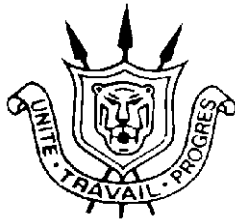


REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**



**Office Burundais pour la
Protection de l'Environnement**

**RAPPORT TECHNIQUE DES ACTIVITES DE COLLECTE DES DONNEES
AVEC IMET ET DE TEST DES MODULES GOUVERNANCE DES SERVICES
ECOSYSTEMIQUES ET RENFORCEMENT DE LA LOI AVEC DES
DONNEES REELLES AU PARC NATIONAL DE LA RUVUBU ET AU
PAYSAGE AQUATIQUE PROTEGE DU NORD**

Janvier, 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
0. Introduction	1
I. Collecte des données dans le Parc National de la Ruvubu	1
I.1. Objectifs et descriptif de la mission	1
I.2. Résultats	1
I.3. Synthèse des résultats du formulaire	2
I.3.1. Contexte d'intervention : <i>Analyse du contexte d'intervention</i>	2
I.3.2. Evaluation de gestion	2
II. Collecte des données dans le Paysage Aquatique Protégé du Nord (PAPN)	6
II.1. Objectifs et descriptif de la mission	6
II.2. Résultats.....	6
II.3. Synthèse des résultats du formulaire	7
II.3.1 Contexte d'intervention : <i>Analyse du contexte d'intervention</i>	7
II.3.2. Evaluation de gestion.....	7
III. Test des modules Gouvernance des Services Ecosystémiques et Renforcement de la loi avec des données réelles	11
III.1 Introduction	11
III.2 Module Renforcement de la loi	11
III.3 Module Gouvernance des services écosystémiques	11
III.4 Commentaires.....	12
III.5 Conclusion.....	13

0. Introduction

Sur appui financier de la COMIFAC/OFAC à l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), la collecte des données avec l'outil IMET pour évaluer l'efficacité de gestion et des tests des modules « Gouvernance des services écosystémiques et Renforcement de la loi » ont eu lieu dans le Parc National de la Ruvubu (PNR) et dans le Paysage Aquatique Protégé du Nord (PAPN) respectivement en dates du 26 au 29 /12/2019 et du 6 au 09/01/2020.

Ces ateliers ont connu la participation des représentants des catégories socioéconomiques intervenant de près ou de loin dans la gestion desdites aires protégées.

I. Collecte des données dans le Parc National de la Ruvubu

Noms des coaches	Nzigiyimpa Léonidas Niyongabo Joseph Nishishikare Jérôme Bukuru Désiré	Date de départ	25/12/2019
		Date de retour	30/12/2019
		Période de remplissage	26/12 au 29/12/2019
Objet de la mission/ ou de l'atelier	Remplir le formulaire IMET et analyser les résultats pour orienter la prise des décisions	Localisation géographique	Pays : Burundi Localité : Muremera Parc : Parc National de la Ruvubu
Nombre des participants	15 + 4 coaches et 1 Facilitateur	Prise en charge de la mission	COMIFAC/OFAC

I.1. Objectifs et descriptif de la mission

Evaluer l'efficacité de gestion de cette aire protégée d'une manière inclusive et participative pour prendre de bonnes décisions de gestion.
Sur appui de la COMIFAC à l'OBPE

I.2. Résultats

Déroulement général :

La collecte des données dans le Parc National de la Ruvubu a commencé le 26/12/2019. Ont participé à cette noble activité le Chef du Parc National de la Ruvubu, le Chef de Surveillance du parc, les Chefs de secteurs, un représentant des écogardes, le représentant de l'Administration (Chef de colline), la police et les membres des associations locales exerçant leurs activités autour et dans le parc.

Avant de commencer les travaux, une brève présentation des participants a précédé la présentation des objectifs de collecte des données avec l'outil IMET par l'un des coaches. Après cette introduction, la collecte des données a véritablement commencé. Elle a duré trois jours. Le quatrième jour a été consacré à l'analyse des radars et au test du module Gouvernance des services écosystémiques. L'analyse a été faite par le conservateur en chef du parc appuyé par ses collaborateurs.

I.3. Synthèse des résultats du formulaire

I.3.1. Contexte d'intervention : *Analyse du contexte d'intervention*

Avec une superficie de 50800 hectares, le Parc National de la Ruvubu est la plus grande des aires protégées du Burundi. L'objectif principal est de conserver les populations sauvages importantes de faune et des écosystèmes naturels diversifiés.

La collecte des données a vu la participation des services de conservation, l'administration territoriale, les associations, la police, etc

Le parc est situé au milieu d'une forte population qui ne cesse d'exercer une pression sur elle. Cependant son personnel est insuffisant. Les postes préconisés par le PAG restent vacants : le chargé de la surveillance communautaire, le chargé du tourisme, le chargé du monitoring . Le parc manque de ressources financières. Les équipements de lutte contre le braconnage font défaut.

Le parc subit une forte pression anthropique caractérisée par les feux de brousse, la coupe des arbres, le braconnage, etc...

Les questions des changements climatiques et des services éco systématiques sont peu maîtrisées : aucune étude sur les impacts des changements climatiques dans le parc national de la Ruvubu et les données sur l'abondance des services éco systématiques ne sont pas disponibles.

I.3.2. Evaluation de gestion

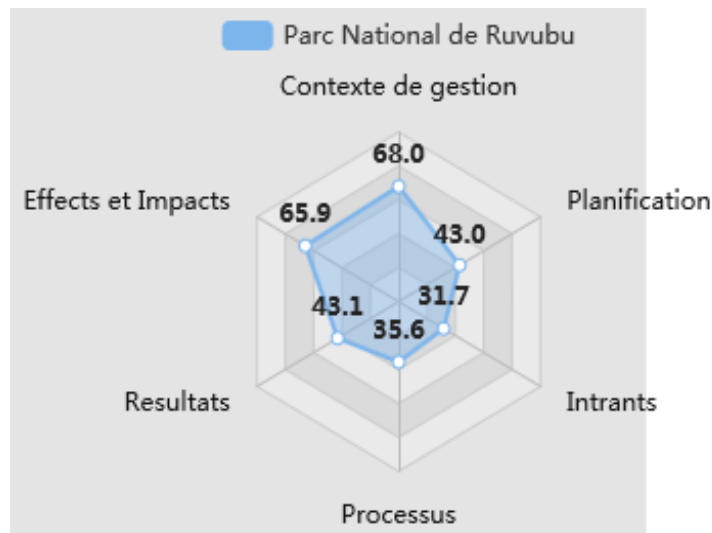


Figure 1 : Efficacité de gestion du PNR

1. Contexte de gestion: *analyse et recommandations*

Le score de 68% au niveau du contexte de gestion montre que l'environnement politique, administratif et social apporte des appuis aux gestionnaires du parc.

La gestion intègre et tient compte des valeurs de l'aire protégée.

Les instances judiciaires et de sécurité ont amélioré leurs appuis à la suite de la sensibilisation sur les différents textes de lois régissant le parc.

2. Planification (43%): analyse et recommandations

Les textes portant création du parc ne précisent pas clairement les objectifs de conservation des espèces clés.

L'indice de forme du parc est faible (2,50). Le plan de gestion n'est pas mis en application. Le plan de travail annuel existe mais n'a pas de budget.

La conception, la taille et la forme de l'aire protégée ne sont pas adéquates pour protéger les espèces, les habitats et autres valeurs et ainsi maintenir les processus naturels.

Le plan de gestion doit être révisé et définir clairement les missions et la vision.

Il faut développer une stratégie de mobilisation des fonds et de sécurisation du budget.

3. Intrants: analyse et recommandations

Le parc national de la Ruvubu dispose d'un faible taux d'intrants (31,7%).

Les informations sur les espèces phares, endémiques et menacées sont insuffisantes.

Le budget est constitué par des salaires du personnel et le fonctionnement des équipements roulant. Il dépend des appuis ponctuels extérieurs. Certaines infrastructures de base comme les postes de gardes, de surveillance et d'observation manquent. Les moyens pour entretenir les pistes et sentiers touristiques manquent.

Il faut initier la recherche sur les espèces de valeur pour avoir suffisamment d'information et créer des infrastructures et équipements de base qui puissent permettre une bonne gestion de l'AP.

4. Processus (35,6): analyse et recommandations

Le Parc National de la Ruvubu dispose d'un personnel insuffisant mais compétent. C'est pour cette raison que les activités sont concentrées sur la surveillance pour protéger les espèces. Les écocardes ne contrôlent pas la totalité du parc. Les moyens de fonctionnement manquent. Notons que même les textes de lois qui existent ne sont pas entièrement appliqués. Les communautés sont faiblement impliquées dans la gestion du parc. Le biomonitoring et la recherche sont encore à un niveau très faible. Il faut initier et/ou renforcer la collaboration avec les institutions de recherche (universités par exemple) pour faire la recherche orientée vers la conservation.

5. Résultats: analyse et recommandations

La mise en œuvre du processus de gestion du Parc National de la Ruvubu (35,6%) aboutit aussi à un taux inférieur à la moyenne (43,1%). Les patrouilles constituent la principale activité des écocardes au sein du parc.

Le plan de travail est élaboré conformément aux moyens disponibles et non aux besoins ou aux objectifs de conservation.

Il faut que les recettes générées intérieurement soient injectées dans la conservation sur place.

6. Effets et Impact : *analyse et recommandations*

Les moyens mis en œuvre dans la gestion du parc, quoiqu'insuffisants, ont des impacts positifs (65,9%) sur la conservation des espèces et des habitats mais les pressions et menaces subsistent. Les moyens d'existence des communautés autour du parc restent encore précaires.

Il faut développer une stratégie de communication et de marketing afin de promouvoir l'écotourisme dans ce parc qui regorge d'autant de potentialités. Les fonds générés par cette activité, une fois orientés directement dans la conservation du parc, aideront à financer la conservation des espèces de valeur et leurs habitats et les activités génératrices de revenus en faveur des populations locales.



Photo des participants à la formation



II. Collecte des données dans le Paysage Aquatique Protégé du Nord (PAPN)

Noms des coaches	Nzigiyimpa Léonidas Niyongabo Joseph Nishishikare Jérôme Bukuru Désiré	Date de départ	05/01/2020
		Date de retour	09/01/2020
		Période de remplissage	06/01 au 09/01/2020
Objet de la mission/ ou de l'atelier	Remplir le formulaire IMET et analyser les résultats pour orienter la prise des décisions	Localisation géographique	Pays : Burundi Localité : Kirundo Aire : Paysage Aquatique Protégé du Nord (PAPN)
Nombre des participants	15 + 4 coaches+1 Facilitateur	Prise en charge de la mission	COMIFAC/OFAC

II.1. Objectifs et descriptif de la mission

Evaluer l'efficacité de gestion du PAPN pour prendre de bonnes décisions de gestion avec toutes les parties prenantes intervenant dans la gestion du PAPN.

II.2. Résultats

Déroulement général

La mission de collecte des données dans le Paysage Aquatique Protégé du Nord avec l'outil IMET a commencé le 06/01/2020. Le Paysage Aquatique Protégé du Nord a été créé par le décret n°100/114 du 12 Avril 2011 portant délimitation du PAPN. Le PAPN porte sur 8 lacs et la réserve naturelle de Murehe sur la frontière avec le Rwanda.

La collecte a connu la participation des représentants de l'OBPE dont le chef du Paysage Aquatique Protégé du Nord, les représentants du Bureau Provincial de l'Environnement, de l'agriculture et de l'Elevage (BPEAE) à savoir le responsable du génie rural et le responsable du volet pêche et aquaculture, le représentant du parquet, les représentants des communes frontalières du PAPN, la police, la société civile, les ONGs et associations, l'enseignement et les comités de conservation.

Avant le démarrage des travaux, une brève présentation des participants a précédé la présentation des objectifs de collecte des données avec l'outil IMET par l'un des coaches. Il a annoncé également que pendant cette session de collecte des données IMET, deux nouveaux modules sur la gouvernance des services écosystémiques et le renforcement de la loi vont être testé pour la première fois avec des données réelles sur terrain. Après cette dernière, la collecte des données a commencé. Elle a duré quatre jours parce que c'était une occasion de tester comme dit ci-haut, un nouveau module « Gouvernance des services écosystémiques des aires protégées ».

Appuyé par ses collaborateurs, et sous la supervision des coaches, le chef du Paysage Aquatique Protégé du Nord, a interprété le radar en mettant un accent particulier sur les points faibles et les points forts. Les participants ont formulé des recommandations clés pour améliorer l'efficacité de gestion du PAPN.

II.3. Synthèse des résultats du formulaire

II.3.1 Contexte d'intervention : *Analyse du contexte d'intervention*

D'une superficie de 20915 ha (y compris la zone tampon), le paysage aquatique protégé du Nord est constitué de 8 lacs et de la réserve naturelle de Murehe répartis en deux secteurs à savoir le secteur Est (Kanzigiri, Rweru, Murehe et une partie du lac Cohoha) et le secteur Ouest (une partie du lac Cohoha, Narungazi, Mwangere, Gacamirinda, Rwihinda et Nagitamo). Ce paysage a été officiellement créé en 2011. Son indice de forme est faible (7,47). Il est situé au milieu d'une forte population qui ne cesse d'exercer une pression sur lui. Le personnel est largement insuffisant en l'occurrence le personnel de surveillance, de monitoring, de conservation, du tourisme ainsi que les chefs de secteurs. Le PAPN a besoin d'une augmentation et d'un renforcement des capacités du personnel. Le PAPN ne dispose ni d'infrastructures ni d'équipements ni de ressources financières. Il n'a pas aussi de parcours touristique bien aménagé. Il a besoin d'infrastructures et d'équipements de base ainsi que de budget de fonctionnement. Le PAPN fait face à des espèces envahissantes (*Lantana camara* et jacinthe d'eau). Il fait face aussi à plusieurs pressions et menaces qui ne cessent de dégrader ses ressources naturelles. Ces pressions et menaces sont caractérisées par l'agriculture et l'aquaculture, la pêche illégale, les feux de brousse, la coupe des arbres et le braconnage. Ce paysage compte beaucoup de potentialités touristiques qui ne sont malheureusement pas valorisées. Les changements climatiques ne sont pas bien maîtrisés et les services éco systématiques ne sont pas valorisés, au niveau du PAPN.

II.3.2. Evaluation de gestion

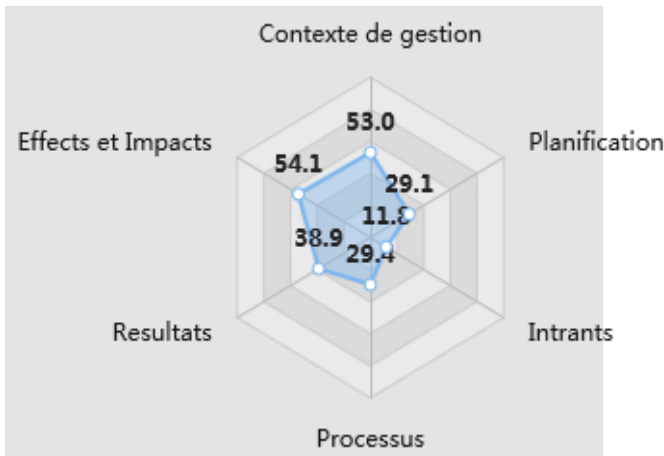


Figure 2 : Efficacité de gestion du PAPN

1. Contexte de gestion : *analyse et recommandations*

Le contexte de gestion du Paysage aquatique protégé du Nord atteint 53%, ce qui explique une amélioration des appuis de la part des autorités locales et des communautés riveraines. Il est très important de poursuivre l'expérience de la gestion participative à travers la création d'un comité de concertation multi acteurs dans la gestion du PAPN et de partage équitable des retombées financières du tourisme. L'évaluation des menaces est une nécessité dans la priorisation de la gestion du PAPN.

Une coordination des interventions pour éviter les chevauchements et les contradictions dans l'aménagement et la gestion du paysage a été améliorée et les instances judiciaires sont

sensibilisées sur les textes de lois qui régissent le PAPN pour bénéficier de leur appui.

2. Planification : analyse et recommandations

Le décret portant création du paysage aquatique protégé du Nord n'est pas précis sur les objectifs de conservation des espèces clés.

D'un taux de 29,1%, le PAPN comprend un système marécageux de 8 lacs dispersés et connectés entre eux par des marais. L'indice de forme du PAPN est faible. Le plan de gestion en cours d'utilisation n'est pas à jour et nécessite d'être révisé. Le plan de travail annuel est élaboré et seuls les travaux de routine ne nécessitant pas de moyens financiers sont partiellement exécutés.

Il faut développer une stratégie de mobilisation des fonds et de sécurisation du budget. Le plan de gestion doit être révisé. Il doit définir les objectifs par rapport aux valeurs du Paysage Aquatique Protégé du Nord.

3. Intrants (11,8%) : analyse et recommandations

Le PAPN a un faible taux d'intrants car les informations actualisées sur les espèces phares et menacées sont insuffisantes. Les espèces envahissantes doivent être contrôlées (*Lantana camara* et Jacinthe d'eau). Le personnel est largement insuffisant

Le Paysage Aquatique Protégé du Nord n'a pas de budget de fonctionnement propre. Le budget utilisé dépend des appuis ponctuels extérieurs. Les infrastructures, les équipements et les parcours touristiques aménagés sont inexistantes.

Il est recommandé de doter le PAPN d'infrastructures, d'équipements et de budget de fonctionnement. Un mécanisme de mobilisation des ressources financières nécessaires doit être développé et mis en action.

Augmenter et renforcer les capacités du personnel sont un impératif incontournable ainsi que mettre en place les postes de gardiennage et/ou de surveillance et d'observation. L'entretien régulier des pistes et sentiers touristiques constituent également une priorité.

Il faut également un inventaire et une recherche sur les espèces de valeur pour avoir suffisamment d'informations et créer des infrastructures et équipements de base qui puissent permettre une bonne gestion de l'aire protégée. La mise en place des barrières de contrôle contribuera également à générer des revenus en vue de continuer à mettre en œuvre les activités de conservation.

4. Processus (29,4%) : analyse et recommandations

La mise en œuvre des activités de conservation est faible avec un taux de 29,4%. Le personnel de surveillance est largement insuffisant. Les textes de lois ne sont plus d'actualités et nécessitent une révision.

L'aire protégée est sans budget et donc son personnel est limité, d'où il y a trop peu d'activités pour le PAPN.

Une implication de toutes les parties prenantes dans la gestion de l'AP est une nécessité.

Il faut mettre en place un mécanisme de financement durable pour développer l'écotourisme ; il faut des partenaires pour financer la protection du PAPN.

Mettre en place un comité technique de gestion du paysage groupant tous les intervenants clés (service de conservation, de pêche, d'agriculture, autorités locales, etc).

5. Résultats: analyse et recommandations

Le faible taux d'atteinte des résultats (38,9%) fait suite au manque de moyens de mise en œuvre des activités de conservation du PAPN. Le plan de gestion n'est pas actualisé et le plan de travail annuel n'a pas de budget pour être appliqué.

La mise en place du système de financement durable améliorerait les conditions de gestion du PAPN, en l'occurrence le développement de l'écotourisme.

Il faut par-là encourager les opérateurs privés à investir dans le secteur du tourisme et établir des liens de collaboration avec les opérateurs touristiques de la sous-région.

L'implication des communautés riveraines est aussi une pierre angulaire au développement de ce secteur

6. Effets et Impact : analyse et recommandations

Les efforts ou responsabilité des services de conservation notamment du conservateur et des éco gardes ont fourni des résultats positifs de conservation (54,1%).

Quoi que limité, le personnel de terrain se focalise sur les priorités à savoir : renforcer les comités de gestion sur place pour appuyer dans la surveillance des ressources naturelles. La création d'une zone tampon et l'implication des communautés riveraines lesquelles informent régulièrement le conservateur sur les d'infractions, ce qui améliorent le score des impacts même si les intrants sont faibles. Aujourd'hui les communautés sont au courant des

services écosystémiques pour lesquels ils ont droit.

Liste de participants (Annexe 1):



Photo de famille des participants à la collecte des données IMET et test des modules.



Vue partielle des participants

III. Test des modules Gouvernance des Services Ecosystémiques et Renforcement de la loi avec des données réelles

III.1 Introduction

Sur appui financier de la COMIFAC/OFAC à l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), des tests des modules « Gouvernance des services écosystémiques et Renforcement de la loi » ont eu lieu dans le parc national de la Ruvubu et dans le Paysage Aquatique Protégé du Nord (PAPN) respectivement du 26 au 29 /12/2019 et du 6 au 09/01/2020.

Participaient dans ces ateliers des représentants les catégories socioéconomiques intervenant de près ou de loin dans la gestion desdites aires protégées.

III.2 Module Renforcement de la loi

Le fichier excel du module « renforcement de la loi » ne pose aucun problème. Le fichier est stable. Le module est facile à comprendre et à appliquer. Les radars apparaissent automatiquement au fur et à mesure qu'on fait le remplissage.

La compréhension des questions est facile. Le remplissage prend entre 15 et 20'. Le test avec des données réelles a été appliqué avant le remplissage dans l'outil IMET des indicateurs de l'élément processus PR 8. Les résultats de ce test ont permis de renseigner facilement le PR8 et le PR9.

Toutefois, il importe de définir la méthodologie à suivre pour appliquer ce module. Il est important aussi de revoir la traduction de la version française afin d'utiliser des termes couramment utilisés dans le jargon de la conservation.

Ex1 : Expérience des surveillants/éclaireurs. Cet indicateur mérite d'être correctement écrit : Expérience des gardes forestiers ou Expérience des écogardes. Et quand entend-on par éclaireur ? Il est important d'expliquer ce terme parce que les contextes diffèrent d'un pays à l'autre ?

Ex2 : Manipulation du renseignement. Peut-être : Gestion du renseignement ou Traitement du renseignement.

Ligne 83 fichier excel : *Arrangements contractuels visant à sanctionner les mauvaises conduites et à récompenser les performances élevées.*

Les participants ont suggéré de scinder cet indicateur en deux :

- Arrangements contractuels visant à sanctionner les mauvaises conduites
- Arrangements contractuels visant à récompenser les performances élevées.

Ligne fichier excel 90 : *Incitatifs pour le personnel (p. ex. récompenses pour rendement élevé ou rendement sur une plus longue période).* Cet indicateur ressemble à celui de la ligne 83, dernière phrase (...à récompenser les performances élevées).

III.3 Module Gouvernance des services écosystémiques

Premier constat : Ce module est grand et complexe. Il requiert la participation de toutes les parties prenantes dans la gestion des services écosystémiques.

Méthodologie

Les participants se répartissaient en 3 groupes derrière trois machines dans les deux aires protégées. Les groupes de collecte des données étaient organisés selon les critères de rapprochement au niveau de leur rôle et responsabilité dans l'utilisation ou la gestion des SE).

Ainsi entre 2 et 3 catégories d'intervenants se groupaient autour d'une même machine. Cela exigeait que les machines à utiliser devaient avoir dans le meilleur des cas une autonomie d'énergie parce que les prises d'énergie n'étaient pas nombreuses, non plus les rallonges ou les multiprises.

La collecte des données sur la gouvernance prend environ 4 heures de temps pour deux raisons : la compréhension des questions ou des indicateurs prend beaucoup de temps.

Après la collecte, les données des trois machines sont compilées dans une machine.

Premier test dans le PN Ruvubu

1. installation sur les laptops:

Le fichier a été installé sur 3 machines pour travailler avec les catégories de participants.

Certaines machines ne parvenaient pas à lire le fichier. D'autres machines ont planqué à maintes reprises y compris la disparition du fichier Excel. Il y a eu un cas où le fichier disparaissait toutes les 10 minutes malgré l'enregistrement régulier. Après la collecte des données, une machine a affiché automatiquement les radars tandis que deux autres ont affiché uniquement les pourcentages.

Le radar final a affiché des résultats qui ne correspondaient pas aux données encodées.

Deuxième test dans le PAPN

Le test a eu lieu après que Carlo ait travaillé sur le côté informatique du fichier. Cette fois-ci on a eu moins de problème informatique qu'au PN Ruvubu. Seule une machine a planqué (pourtant neuve). Le pourquoi de ce problème reste non encore identifié.

Après le test, une machine sur trois (qui ont été utilisées) n'a pas affiché le radar automatiquement.

III.4 Commentaires

1.1. Compréhension des questions du module:

1. La compréhension des principes tels que Redevabilité et Direction a pris beaucoup de temps aussi bien pour les coaches eux-mêmes que pour les participants. Ce qui ralentissait fortement l'avancée des travaux de collecte. En effet, la compréhension du travail à faire a pris beaucoup de temps car il y avait confusion entre le terme Gouvernance des services écosystémiques et utilisation des services écosystémiques. Les participants se penchaient beaucoup plus à l'utilisation des ressources naturelles qu'à la participation dans la prise de décision et au partage des avantages.
2. Au niveau des scores: on a observé une confusion au niveau du score 0 (inexistant/très négatif/faible). Les participants ont suggéré de séparer inexistant de très faible car ce qui est très faible existe déjà et entre le score 0 (inexistant/très négatif/faible) et le score 1(Négatif/faible): Le terme faible revient deux fois.
3. Le feuillet Explications a joué un rôle très important dans la compréhension des termes utilisés. Toutefois les explications méritent d'être simplifiées pour être plus compréhensibles. La compréhension prenait un peu plus de temps aussi bien pour les coaches que pour les participants (il existe 4 coaches au Burundi).

4. Tout le monde est unanime pour reconnaître le rôle de la police dans la gouvernance des services écosystémiques. Le parquet est incontournable dans les PAPN et moins concerné dans le PN Ruvubu. Le constat est que les relations dépendent des gestionnaires en place de ces AP. Si non si la police est indispensable dans la gestion des SE, les parquets le sont aussi.

1.2. *Recommandations:*

- Définir une méthodologie d'application pour les deux modules comme c'est le cas pour IMET.
- Etendre le test sur l'ensemble du réseau des AP du Burundi pour davantage explorer les outils et formuler des observations et des recommandations sur base d'un échantillon représentatif.
- Organiser une formation des coaches surtout sur le module gouvernance avant son lancement à grande échelle.

III.5 Conclusion

Les modules sont très pertinents. Les tests ont été une occasion en or de renforcer les capacités des gestionnaires des sites et des parties prenantes sur leur rôle et responsabilité dans la protection des aires protégées et la gouvernance des services écosystémiques.

Annexe



Photo 1 : Test Gouvernance au PN Ruvubu : Catégories des représentantes des associations et des femmes. :



Photo 2 et 3 : Test Gouvernance au PAPN : Différentes catégories des intervenants pendant la session de collecte des données.